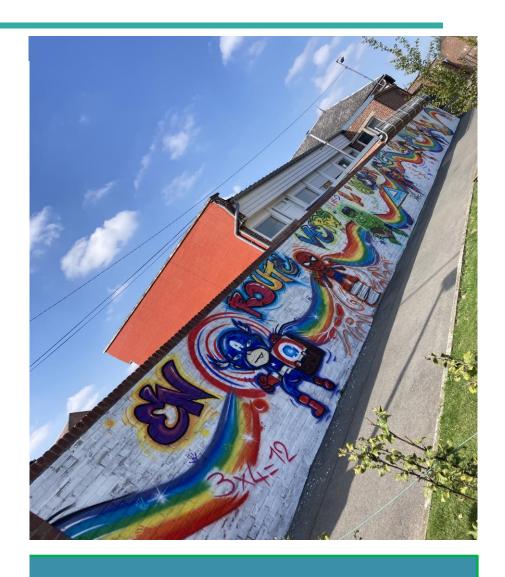
SAINT VAAST INFOS



SEPTEMBRE 2021

NUMERO 3

LE MOT DU MAIRE



Chère (s) Védastoise (s), cher (s) Védastois,

La période estivale de cette année n'a pas été un de nos meilleurs crus, mais c'est sous un soleil radieux que nous reprenons nos activités quotidiennes, notre école a ouvert une nouvelle classe et ce sont deux nouvelles enseignantes que nous avons accueillies. J'espère tout de même que l'année 2021/2022 se déroulera sous de meilleurs hospices pour le bien-être des enfants, des enseignantes et du personnel fréquentant l'école.

Comme vous le savez, le pass sanitaire est entré en vigueur et constitue une

obligation réglementaire. Pour certaines manifestations, il vous faudra le présenter pour y participer. Comme vous l'avez compris, les réunions associatives, les manifestations vont pouvoir progressivement reprendre ou ont déjà repris mais sous certaines conditions. Je vous invite à les soutenir car cela constitue l'âme de notre commune.

Comme vous pourrez le voir au fil des pages de ce bulletin, durant cet été, l'accent a été mis sur la valorisation des abords de l'école : la fresque a été réalisée avec les enfants de la commune durant le centre aéré avec l'aide et le talent de Acry like , qui avait déjà décoré les vitres de la mairie pour Noël. Je tenais à les remercier pour ce magnifique projet.

D'autres chantiers ont été réalisés et d'autres sont en cours comme la création de la piste mode doux entre St Vaast et St Aubert, des projets sont en végétation car en attente de subvention et ou d'autorisation et d'ici octobre, ce sera la construction de l'antenne relai assistante maternelle, qui sera érigée. Dans ce bâtiment, on trouvera la périscolaire, avec les locaux mieux adaptés, l'animation à destination des assistantes maternelles mais également deux cabinets médicaux ou paramédicaux qui seront mis à disposition gratuitement aux professionnels de la santé.

Nous travaillons afin de rendre notre commune attractive, dynamique, respectueuse de l'environnement et comme vous le savez, le conseil municipal est au travail pour entretenir, rénover et, améliorer sans cesse votre cadre de vie. Je suis toujours à votre écoute pour échanger sur vos questions et préoccupations, ainsi à partir de fin septembre, mes adjoints et moi-même feront une permanence, chacun notre tour, le samedi de 10h à 12h en mairie.

Je vous souhaite une belle rentrée, continuons à être vigilant et à prendre soin de nous et des autres.

Stéphane Jumeaux Maire, Vice-président de la CA2C Président de Cambrésis emploi

SOMMAIRE

0	Les Échos du Conseil Municipal	Page 4
0	La vie communale	
	Enfance-Jeunesse	page 8
	Vie scolaire-Périscolaire -cantine	page 9
	❖ Nos aînés	page 10
	Travaux	page 10
	Cadre de vie	page 12
	Associations -Commerces	page 15
	Annuaire de nos commerçants, artisans	page 17
	Communication	page 19
0	Vie pratique	page 20
0	État civil.	page 21
0	Agenda	page 22
0	Actualités près de chez nous	page 23
0	Numéros utiles	page 24
0	Retour en images page 25	
0	Bulletin-nettoyage sépulture page 36	

Les Échos du Conseil Municipal

Compte-Rendu Sommaire Conseil Municipal du 12 juillet 2021

Étaient présents : Jérôme DAMIENS, Elodie DEVAUX, Yolande GRIFFART, Stéphane JUMEAUX, Michael LANGRAND, Barbara LLONG-JUMEAUX, Jacques MAIRESSE, Jean-Pierre MERLIOT, Marie-Christine WIELGOSZ.

Absents : Jean-Charles MAKALA, Sophie LEDUC-LESCAUX, Yann BARELLE, Virginie GALET (excusée ayant donné pouvoir à Stéphane

JUMEAUX), Romuald GOSSELET (excusé) Secrétaire de séance : Elodie DEVAUX

Début de séance : 19h00

Ordre du jour

FINANCES - ÉCONOMIES 1. Attribution de compensation 2021

2. Décision modificative budgétaire

3. Admission non valeur

4. Approbation du pacte financier CA2C

QUESTIONS DIVERSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE 5. Autorisation de signature de convention du plan de relance

FINANCES - ÉCONOMIE

Point n°1: Attribution de Compensation 202(SEP)

Au vu des différentes délibérations du conseil communautaire fixant le montant des attributions de compensation fixé librement pour 2020, et 2021, et considérant que la révision libre du montant de l'attribution de compensation nécessite une délibération concordante entre les communes membres intéressées.

Le Maire invite le conseil municipal à délibérer sur l'approbation du montant révisé de l'attribution de compensation pour un montant de - 40288€.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité - Approuve le montant de l'attribution de compensation

Point n°2 : Décision Modificative Budgétaire

Suite au contrôle automatisé de la comptabilité publique, il a été demandé au compte 2031 (études) les sommes à intégrer au compte définitif des travaux d'extension de la mairie, il convient de modifier comme suit :

- 2031/2017/2 pour 268,8€

Ces études ayant été suivi de réalisation de travaux, il convient de les transférer au compte définitif 21318 inventaire 21318/2018/1, il faut également prévoir au budget par décision

- 2031/2017/3 pour 2620,80€ - 2031/2017/4 pour 1411,20€ modificatif une ouverture de crédit aux comptes 2031 en recette d'ordre budgétaire (041) et 21318 en dépense d'ordre budgétaire (041) pour le montant de l'étude.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide la décision modificatif budgétaire.

Point n°3 : Admission en non-valeur

La Trésorerie Principale nous interpelle afin d'admettre en non-valeur la somme de 66,62€ correspondant à des retards de paiement, il est rappelé que l'admission en non-valeur n'interrompt pas les poursuites par les services fiscaux.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'admission en non-valeur du montant de 45,90€.

Point n°4: Approbation du Pacte Financier

Le régime de la fiscalité professionnelle unique induit une interdépendance forte entre la communauté d'agglomération et les communes, il repose en effet sur la perception par la communauté de ressources fiscales issues majoritairement du développement économique, dont la croissance doit permettre de :

- Opérer le reversement aux communes des attributions de compensation
- Financer les projets et action de la communauté dans ses domaines de compétences
- Apporter, si le budget communautaire le permet, un soutien aux projets et actions des communes
- Le conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Caudrésis Catésis par délibération 2019/039, a décidé d'approuver un pacte financier répondant aux objectifs suivants :
- sécuriser la situation du territoire
- renforcer les mécanismes de solidarité financière entre la communauté et les communes : renforcer le soutien à l'investissement
 La présentation du pacte financier 2022-2027 s'inscrit dans la continuité du ler pacte financier : Sécuriser la situation du Territoire :
 Assurer aux communes membres une situation financière identique à 2018 tout en assurant à la CA2C de percevoir l'équivalent de
- recette 2018 du FPIC; • En cas de diminution des recettes FPIC communal, maintien de celui-ci à son niveau 2018 en concurrence de 10%;
- Renforcer les mécanismes de solidarité financière entre la communauté et les communes :
- O Reversement aux communes de l'IFER éolien:
- ^o Reversement à la CA2C de la taxe d'aménagement que perçoivent les communes sur les zones d'activités économiques;
- ^o Reversement à la CA2C de la taxe d'aménagement que perçoivent les communes sur les Zones aménagées avec la participation de l'EPCI
- ^o Diminution des AC en cas de diminution de plus de 2% du produit fiscal communautaire.
- Renforcer le soutien à l'investissement :
- ^o Dispositif de fonds de concours au profit des communes de -2000 habitants à -3500 habitants
- O Dispositif de fonds de concours au profit de la politique petite ville de demain
- O Dispositif de fonds de concours au profit de la politique de la ville
- O Dispositif de fonds de concours sur le volet développement durable pour les communes de 2000 habitants.

Le pacte se matérialise par une délibération qui n'a pas de portée juridique en tant que telle mais qui traduit d'une certaine manière l'état d'avancement de la solidarité territoriale. C'est le contenu du pacte qui contiendra les différents acteurs. Par exemple, si un pacte pose les conditions d'un fonds de concours, ce dernier ne pourra être effectivement mis en place que si le conseil communautaire et le conseil municipal délibèrent. Ainsi, les décisions contenues dans le pacte ne sont pas normativement supérieures aux différents textes encadrant les dispositions qui le constituent.

A cet égard il est proposé au conseil municipal une validation de principe sur les actions présentées dans le pacte financier 2022-2027 Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve la validation de principe du pacte financier 2022-2027.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Point n°5 : Autorisation de signature dans le cadre du plan de relance numérique à l'école

Dans le cadre du plan de relance initié par l'état et concernant l'école numérique, notre commune en collaboration avec l'équipe pédagogique a répondu favorablement à ce dossier pour l'acquisition de matériel informatique et licence informatique. Après étude de notre dossier nous avons reçu un avis favorable de demande de subvention. Afin de signer la convention qui entérine ce projet le conseil municipal doit autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention du plan de relance - continuité pédagogique

QUESTIONS DIVERSES

Point nº 6 : Régie

Suite aux nouvelles dispositions du Trésor Public et à sa nouvelle organisation, la commune ne doit garder que les régies ayant un montant minimum de 500€ en numéraires, pour ce faire le Maire propose au conseil municipal de créer une régie Muti-services regroupant location de salles, photocopies, dons...., celle-ci viendra en complément de la régie cantine et centre-aéré. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide cette proposition.

Point n° 7 : Infrastructure de charge pour véhicules électriques

Le Maire propose au conseil municipal d'équiper la commune de deux bornes de charge pour véhicules électriques en collaboration avec le SIDEC.La première borne d'une recharge rapide serait située sur la place de l'église où un projet de réhabilitation est à l'étude, l'autre borne de recharge plus lente sera située au coin des mamans.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide cette proposition.

Point nº 8 : Adhésion CD2E

Dans le cadre du développement durable porté par notre commune, avec pour projet le renouvellement des chaudières des écoles en chaudières biomasses afin d'y faire brûler du miscanthus plus respectueux de l'environnement et moins onéreux que le gaz, et, l'équipement de la salle des fêtes en panneaux photovoltaïques pour une gestion énergétique en auto- consommation. Pour se faire aider dans ces projets le Maire propose de se faire accompagner par l'association CDZE qui est le ler réseau des professionnels engagés dans l'éco-transition en Hauts de France, et qui nous accompagnera dans l'étude de ces projets.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide cette proposition.

Point n°9 : Droit de Préemption

Suite à l'abandon des terrains situés au 18, 22 rue Jean Jaurès, mais également à la vente du terrain du 16 rue Jean Jaurès, qui n'a subi aucun entretien des propriétaires, devant les plaintes justifiées du voisinage subissant des désagréments au quotidien. Le Maire a proposé au conseil municipal de prendre une délibération de droit de Préemption sur ces terrains cadastrés 2381, 557, 2380, 558, 2483, 555, 551, 553 et 550 avant de prendre un arrêté de péril ordinaire pour les habitations voire même dans certains cas un arrêté de péril éminent, faire estimer ces terrains par les domaines, procéder au nettoyage et re-affecter ces biens.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte cette proposition.

La vie communale

Enfance-Jeunesse

Cet été le centre aéré a accueilli du mercredi 7 au vendredi 30 juillet 71 enfants âgés



de 3 à 15 ans encadrés par Romain Guidez, directeur et Céline Choquart, directrice adjointe entourés de 5 animateurs 1 stagiaire et 1 bénévole.

Un grand merci à Andréa, Nolan, Sarah, Laurine, Arthur, Océane, Amandine, Céline et Romain pour avoir permis aux enfants de s'évader et s'amuser pendant ces 3 semaines.

Le groupe des ados est parti en mini séjour camping à la conquête de Paris, ils ont même profité en VIP du défilé du 14 juillet sur les Champs Elysées, invités par le Président de la République et Mme Macron.







LE PASS CULTURE EST LANCÉ! TU AS 18 ANS? Profite de 300€ POUR DÉCOUVRIR LA CULTURE AUTOUR DE CHEZ TOI.



Le pass culture est une mission de service public portée par le Ministère de la Culture. Il permet d'avoir accès l'année de tes 18 ans à une réserve de 300 euros valable 24 mois afin de découvrir et réserver selon tes envies au programme culturel près de chez toi : cinéma, théâtre, concert, musée, cours de musique, lecture...). Il suffit de télécharger sur ton smartphone l'application : PASS CULTURE ou sur support@passculture.app et de t'inscrire afin de profiter pleinement de la Culture.

Vous souhaitez inscrire votre enfant au catéchisme?

N'hésitez pas à vous rapprocher de Corinne 06.78.77.72.08 Soudant au ou au 03.27.79.14.87



Vie scolaire-périscolaire-cantine



La distribution des livres aux écoliers s'est déroulée le jeudi 1^{er} juillet, les élus et un invité surprise sont venus dans chaque classe apporter livres imagés selon les âges et pour les 6 élèves entrant au collège, une calculatrice et un dictionnaire leur ont été offerts.

Moment convivial où les enfants ont pu faire des photos avec l'invité surprise : Petit Loup.

Un grand merci à l'équipe enseignante : Mesdames Leroy, Henneuse et Huygens qui cette année encore, malgré les mesures sanitaires ont réussi à dispenser un enseignement scolaire complet aux enfants.

Souhaitons la bienvenue aux deux nouvelles enseignantes: Mme Poulard, qui remplace Mme Leroy, mutée dans une autre région et Mme Beljaouaoui, pour la nouvelle classe.

Pour rappel, les inscriptions à la cantine peuvent se faire au mois (document d'inscription disponible en mairie ou téléchargeable sur le site *saintvaastencambresis.fr*), ou bien au jour le jour avant 10h la veille du repas, sauf pour le jeudi (prévenir le mardi). Le coût du repas est de 3€, la facture vous sera envoyée en fin de mois.

À tout moment, vous pouvez inscrire votre(vos) enfant(s) à la périscolaire,

Contactez la Directrice : Marine Mairesse au 06 44 71 37 06

□ Nouveaux horaires:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi matins : 7h15 à 8h45

Lundi et jeudi soirs : 16h20 à 18h45
Mardi et vendredi soirs : 16h20 à 18h

Nos aînés

Cette année nous sommes heureux d'accueillir nos aînés âgés de plus de 60 ans et leurs conjoints au traditionnel repas dansant le dimanche 21 novembre. Une invitation personnelle vous sera envoyée début novembre.

Un pass sanitaire vous sera demandé (sous réserve de modifications des mesures sanitaires préfectorales).

Travaux

Avec le soutien financier de nos partenaires constitutionnels qui nous octroient des subventions allégeant le coût de nos investissements et nous permettent de réaliser les aménagements dans notre commune.

□ La stèle de la FNACA a été retirée et protégée afin de permettre la démolition de l'ancien transformateur, projet initié et financé entièrement par le SIDEC. Un mur de pierres, côté rue Jean Jaurès sera érigé, le mur apparent sera quant à lui rejointoyé et un espace végétalisé sera créé. La stèle de la FNACA sera quant à elle réinstallée et renforcée afin de la solidifier.





Après avoir refait le soubassement le long du rempart de l'église, il a été procédé à la réfection totale des escaliers avec l'installation en son centre d'une main courante. Ce projet d'un montant de 25 090 € HT a été financé par le département à concurrence de 50% soit 12 545€ HT et de l'agglomération dans le cadre d'un fonds de concours mais également par le département dans le cadre du projet de plan de relance village et bourg.

Toujours derrière l'église, d'ici la fin de l'année, une partie du rempart va être démontée afin de faciliter le passage des pales éoliennes qui seront érigées le long de la route entre St Vaast et St Python, après le passage des pales, le rempart sera refait et renforcé. Le financement de ces travaux est intégralement pris en charge par la société ENERGITEAM.

□les feux comportementaux seront mis en service le 29 septembre sous réserve des contraintes habituelles que nous rencontrons avec ENEDIS avec l'excuse du Covid.

Les projets :

Vous avez pu remarquer cet été, la démolition de l'ancienne maison de la directrice, les appels d'offres sont en cours afin que le relais assistante maternelle et maison pluri-services voit le jour fin d'année 2021.



Cadre de vie

Notre village s'embellit

Cure de jouvence cet été pour le Mur de la salle des fêtes, il a été nettoyé et repeint par Concept façade, entreprise d'Avesnes les Aubert, mais également égayé de gros pots. Seize autres vont être prochainement disposés dans tout le village. Le portail de l'école maternelle a également été repeint par nos employés communaux.





Réalisation d'une fresque sur le mur des écoles , ce travail a été fait par les enfants du centre de loisirs cet été et orchestré par Acry like, artiste d'Avesnes les Aubert.



Une belle passerelle entre les deux écoles « en route vers l'avenir et le savoir »

Dans le cadre du développement durable et en accord avec le SIAVED, un nouveau service de tri sera prochainement mis en place au cimetière afin de permettre la réutilisation du terreau comme des pots à disposition de tous les védastois.





STOP À L'INCIVILITÉ RESPECTONS-NOUS!

Suite aux nombreux messages et remarques que nous avons reçus dernièrement, concernant la propreté du village (un flash infos a été distribué dans toutes les boites aux lettres dans ce sens à la mi juillet) nous voulons vous rappeler :

Chaque propriétaire, ou son représentant (locataire) a pour devoir :

- ✓ Tailler ses haies à l'aplomb du domaine public (rue, trottoir, grillage...) et leurs hauteurs doivent être limitées à 2 mètres.
- ✓ Entretenir le fil d'eau devant chez soi dans toute la largeur et la longueur
- √ Ramasser les semences de son animal de compagnie quand vous le promenez, et même si vous laissez votre animal faire ses besoins tout seul, celui-ci n'est pas à même de ramasser seul ses crottes;
- ✓ Jeter masques, petits détritus dans les différentes poubelles mises à votre disposition dans le village.

La municipalité a pour devoir, par le biais de ces agents communaux. :

- ✓ L'élégage des haies et arbres plantés sur la voie publique
- ✓ Vider les poubelles

L'entraide est aussi une solution viable , si votre voisin ou voisine agé (e) n'est plus en mesure de s' occuper de son trottoir, proposez-lui votre aide □

Ensemble faisons en sorte que St Vaast soit un village propre, sûr et agréable à vivre.

Un arrété municipal a été fait en ce sens (retrouvez l'intégralité de l'arrété municipal en mairie ou sur le site <u>www.saintvaastencambresis.fr</u>

Pour rappel

Le jardinage ou le bricolage doit se faire à des horaires appropriés (arrêt préfectoral du 02/06/2016):

* <u>lundi au vendredi</u> : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 *<u>samedi</u> : de 9h à 12h et de 15h à 19 * dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Nous vous rappelons également que le maire, ou ses adjoints ne peuvent intervenir sur du domaine privé, vous devez vous approchez de la gendarmerie ou du conciliateur de justice :

M. Bernard Desoutter reçoit à Villers en Cauchies

Prenez rendez-vous au 03 27 37 12 06

❖ Jeu coupe d'Europe

Vous avez été nombreux à participer au jeu de l'Euro de foot, 2 bulletins ont été tirés au sort, Melle Mairesse Daniele et M. Lecouf Bertrand ont gagné, chacun le ballon officiel de l'Euro ⊕□



Associations -commerces-libéraux

- ✓ Bienvenue à la nouvelle association védastoise : les moulin'eux, présidée par Rudy Delhaye, qui a pour vocation, autour du vélo, de faire respecter les règles de sécurité routière, éduquer et sensibiliser au respect de l'environnement à travers des activités de pleine nature. (Inscriptions jusqu'au 30 septembre)
 - → Pour plus d'informations : 07.71.18.97.61.Page facebook : association vélo et défense de l'environnement les moulineux
- Le club des ados s'est réuni autour de pizzas et sodas samedi 26 Juin afin de préparer leur planning d'activités jusque cette fin d'année : patinoire, Nina Warriors, karting... pour le divertissement et nettoyage des sépultures, vente de croque-monsieur pour le téléthon ou bien préparer la salle pour Halloween...



✓ La réunion de rentrée des présidents d'associations, orchestrée par l'adjoint aux festivités, Jacques Mairesse a eu lieu le mercredi 8 septembre.

Ce moment d'échange permet également d'élaborer le calendrier des manifestations mais aussi les difficultés rencontrées par nos bénévoles.



Cette année, il n'y a plus de club de football pour les jeunes faute d'entraineurs, nous lançons un appel à des bénévoles qui aimeraient donner quelques heures par semaine de leurs temps pour coacher nos jeunes au foot.

Cette réunion a été dédiée à Monsieur Gérard Marteaux, trésorier de la FNACA depuis plusieurs années qui nous a quitté le mois dernier.

Retrouvez toutes les associations dans le « carnet des associations » version 2021/2022



Bienvenue et félicitations à Claire Regnier, infirmière et nouvellement installée dans notre village ; soins à domicile ou au cabinet sur RDV :

- ⇒ 10 rue Louise Michel
- **3** 07 86 93 01 36

toutes leurs infos sur le site de la mairie : www.saintvaastencambresis.fr
☐ 4 rue Paul Langevin
□ 03.27.73.14.03 ou 07.61.55.61.19
⇔ □marché des z'amis le 3ème jeudi de chaque mois
Page Facebook : l'atout bio
<u>□ Café le Carré d'as : café-bureau de tabac-presse quotidienne -FDJ-point</u>
relai pickup (chronopost, colissimo et DDP)
□ 22 rue Gambetta
\square 03.27.37.13.00
□lundi à samedi : 9h-14h et 17h-21h, fermé le mercredi
Dimanche: 9h30-17h
☐ Café friterie chez Jocelyne Glacet
□Rue Jean Jaurès
□ horaires friterie : vendredi 12h-13h45
□samedi et dimanche : à partir de 17h30
□13 rue Jean Jaurès
□ contact@beurreleduc.fr
□ <u>Damiens Frères TP</u> : terrassement, démolition, pose de bordures, abattage
d'arbres
□3 place Simone Veil
\Box 06.25.45.01.07
□ damiensfrerestp@gmail.com
<u> ☐ Delaye Bike Assist</u> : réparation de tout cycle
□ 0676.67.52.91
□dbikeassist@gmail.com
Page Facebook : Dba Delhaye Bike Assist
☐ Deudon Eric : menuiserie
□ 13 rue Paul Eluard
$\square 03.27.37.11.37$

o Commerces et entreprises basés dans notre commune : Retrouvez

Fil de Tiare : retouches et couture avec motif polynésien
\Box 07.49.42.28.88
□fildetiare@gmail.com
Page Facebook : fil de tiare
H Nettoyage : nettoyage intérieur et extérieur automobile
□07.50.83.78.89
☐ <u>h.tripoux@gmail.com</u>
Page Facebook : H Nettoyage automobile
Instagram: hnettoyageautomobile
□ LIETART Bâtiment
□03.27.78.64.54
□ M/B toiture
\square 06.19.69.27.50
Nuances de Douceurs : soins, épilations, maquillages, manucures
□□ soins à domicile par Cassandra
□ 06.15.11.44.40 -
Page Facebook : nuances de douceurs
M CD D C FO DEMADE
S.R.D.C 59 DEMADE : multi services- Maçon- carreleur □ 07.71 10.07 61
07.71.18.97.61
□remydemade@hotmail.com
☐ <u>Un poil de douceur :</u> toilettage à domicile par Peggy
□ du lundi au samedi de 8h à 18h
□ 06.73.25.04.04
Page Facebook : un poil de douceur

***** Communication

Depuis quelques mois, vous pouvez télécharger gratuitement sur votre smartphone, l'application PANNEAU POCKET.

□ce système très simple et efficace vous prévient instantanément à chaque alerte et information par une notification sur votre téléphone, tablette.

□cet outil renforce la communication et le lien social dans notre commune

□alertes météo, coupures réseaux, travaux, conseils municipaux, informations, services, événements de la vie quotidienne... depuis chez vous, en déplacement, au travail Vous restez connectés à l'actualité de la commune.

□vous n'avez pas de smartphone ?

Rdv directement sur le site :

https:/app.PanneauPocket.com



PERMANENCE ELUS

Tous les samedis de 10h à 12h, retrouvez votre élu à la permanence de la mairie, sans rendez-vous

Depuis quelques mois trois nouveaux agents sont venus renforcer le personnel technique. Le recrutement a été fait dans le cadre d'un PEC (plan emploi compétence) : Jessica, Jérémy et Corentin seront présents dans notre commune pour une année.

Vie pratique

➤ Des aides pour financer vos travaux de rénovation vous sont proposées avec le programme d'intérêt général HABITER MIEUX du Pays Cambrésis

Si vous êtes propriétaire occupant un logement individuel de plus de 15 ans, et si vous rentrez dans les plafonds de ressources (tableau ci-dessous) , vous pouvez bénéficier d'aide financière grâce à un accompagnement sur mesure , cumulable avec d'autres aides.

NOMBRE DE PERSONNES DANS LE MÉNAGE	NIVEAU DE RESSOURCES <u>DU FOYER</u> PAR AN *
1	19 074
2	27 896
3	33 547
4	39 192
5	44 860
par personne supplémentaire	+ 5 651
* Revenu fiscal de référence pour l'année 2021	

ATTENTION! Pour prétendre à une subvention, vos travaux ne doivent pas démarrer avant le dépôt de votre dossier de demande

Contacter les conseillers FAIRE au 03.62.53.25.18 ou connectez vous sur <u>www.paysducambresis.fr</u>

Les conseillers vous informeront des aides, vous conseilleront sur votre projet et vous orienteront dans le montage du dossier

Différentes permanences près de chez nous :

- o Avesnes les aubert : 4ème lundi du mois de 14h à 17h
- o Solesmes : 1er mercredi du mois de 14h à 17h et 3ème jeudi du mois de 9h à 12h

Etat Civil (arrêté au 31 août 2021)

Bienvenue à

Hyppolyte BAR, né le 23 mai Thíbault MAISONNEUVE, le 26 juillet Charles DEMADE, le 6 août Romane SEIGNEZ, le 22 aout

Ils se sont unis

Melle Tiare-Nui RUTA et Mr Arnaud LEFEBVRE, le 31 juillet
Melle Gaëlle LANVIN et Mr Romainrick LONGUESPEE, le 14 aout
Melle Pauline BRAME et MR Ludovic RICHEZ, le 14 aout

Ils nous ont quitté

Monsieur Bernard LESAINT Monsieur Gérard MARTEAUX Agenda (sous-réserve de changements ou d'annulation à la suite du protocole sanitaire en vigueur)

A partir du 30 septembre, le pass sanitaire est obligatoire à partir de 12 ans pour participer aux manifestations en intérieur.

Septembre

Jeudi 16: marché bio des z'amis

4 rue Paul Langevin de 16h à 19h

o **Dimanche 19**: brocante

Octobre

- Jeudi 21 : marché bio des z'amis
 4 rue Paul Langevin de 16h à 19h
- Samedi 31 : Halloween : chasse au trésor dans le village et goûter à la salle des fêtes

Novembre

- o Jeudi 11: commémoration armistice 14/18
- Jeudi 18: marché bio des z'amis
 4 rue Paul Langevin de 16h à 19h
- Samedi 13 et Dimanche 14 : exposition de pigeons par l'association de colombophile « team Colombier Billoir »
- o Dimanche 21: repas dansant des aînés

Décembre

- o Samedi 4: téléthon, salle des fêtes
- Jeudi 16 : marché bio des z'amis

4 rue Paul Langevin de 16h à 19h

- o Fin d'année : feu d'artifice au moulin (date à valider)
- Actualités près de chez nous



Depuis quelques semaines, et suite à la mobilisation collective des élus concernant la fermeture de la trésorerie principale d'Avesnes les Aubert; une permanence des finances publiques, avec un agent de la DGFIP se tient tous les :

mardis de 8h30 à 12h à la mairie d'Avesnes les Aubert.

NOREADE vient d'ouvrir sa nouvelle agence en ligne : https://agenceenligne.noreade.fr/, qui permet à ses abonnés d'effectuer la plus grande partie des démarches 24h/24h et 7j/7j.

- > Transmettre un relevé de compteur
- Souscrire/résilier un abonnement
- > Demander un branchement
- Estimer une consommation
- > Payer une facture en ligne

Afin de mieux communiquer sur les actions du SIDEN-SIAN et de ses régies NOREADE, une page facebook vient d'être lancée :

https://www.facebook.com/NOREADE



Numéros utiles

Mairie: 03.27.37.12.03

e-mail: contact@saintvaastencambresis.fr

Messenger: mairie de St Vaast

Horaires d'ouverture au public:

lundi-mardi-jeudi: de 9h à 12h et de 16h30 à 18h

Mercredi: de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi: de 9h à 12h

Centre antipoison: 03.20.44.47.99

Centre des grands brulés : 03.20.44.42.78

Centre hospitalier de Cambrai: 03.27.73.73.73

Pharmacie de garde : 0 825 74 20 30

Infirmière à St Vaast :

*Claire Regnier: 07.86.93.01.36

Infirmières à St Hilaire lez Cambrai :

*Legrand Brigitte: 03.27.37.24.12

* Dhaussy Caroline: 06.72.93.98.51

Infirmière à Avesnes les Aubert :

*Legrand Lise: 03.27.79.03.41 ou 06.73.80.41.93

Médecin de garde (dimanche et jours fériés): 03.20.33.20.33

Urgences: 112

Urgences vétérinaires: 3115

Gendarmerie d'Avesnes les Aubert : 03.27.37.20.22

Arrêtons les violences : 3



o Retour en photos....

Distribution des livres aux enfants des écoles









Centre aéré

Parc Astérix... Loisiparc... bowling... Nina Warriors.... Ferme de l'âne... ateliers pâtisserie... piscine... parc Fleury... accrobranches...laser Game... activités manuelles... réalisation de la fresque « en route vers le savoir » entre les 2 écoles tel était le programme de ce mois de juillet pour les enfants du centre aéré. Sans oublier le miniséjour pour les ados à Paris : musée du Louvre, musée Jacques Chirac, musée Grévin mais aussi les grands magasins parisiens...



































































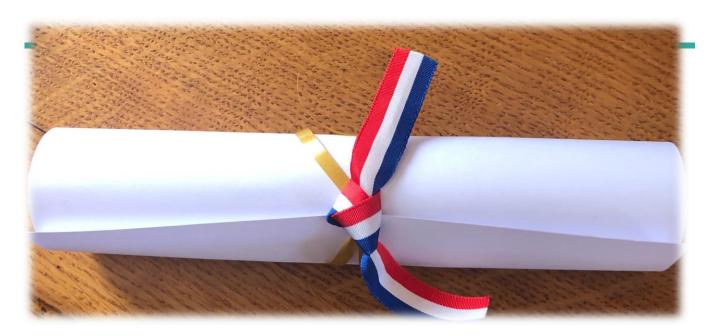




















Eloignement, manque de temps ... Il n'est pas toujours facile d'entretenir la tombe de vos proches ...



Armés de seaux, d'éponges et de chiffons secs, les ados, encadrés par les adultes du club « Les ados védastois » vous proposent pour la toussaint de

Nettoyer les tombes le samedi 23 octobre

Cette opération de lavage de tombes s'inscrit dans un projet global d'autofinancement. Une participation de <u>5 euros</u> vous sera demandée lors de la réservation.

Coupon à remplir et à déposer en mairie avant le mercredi 20 octobre.

Vos coordonnées Nom et prénom :

Numéro de tél :

La sépulture à nettoyer (numéro du secteur inscrit sur le plan) :

Nom de famille (et dates) sur la sépulture :

Localisation de la sépulture : (cf. plan ci-dessous et pour le nouveau cimetière, veuillez noter le nom de l'allée) : ne pas hésiter à mettre une croix ou bien noter





